## COMMUNE D'UCCIANI

## CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT– Antoine PINNA
- Notaires associés –
Pôle d'activités de Porticcio
Local n°12
20166 GROSSETO-PRUGNA

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 7 juillet 2025, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Pierre François POLI, demeurant à ECCICA-SUARELLA. Né à AJACCIO le 13 janvier 1958.;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

## A UCCIANI (Corse-du-Sud):

- I) Une bâtisse à l'état de ruine, cadastrée section B lieudit AJA ALLA CORTA numéros 694 pour pour 45 ca ;
- II) Dans un ensemble immobilier, une maison élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et combles au dessus cadastrée section c lieudit VILLANOVA N°555 pour 45 ca. Le lot 4, soit le surplus du premier étage, ainsi que la totalité du deuxième étage et des combles ;
- III) Diverses parcelles cadastrées section G lieudit POGGIALI numéros 18 pour 03 ha 79 a 08 ca, 19 pour 03 ha 94 a 70 ca et 20 pour 05 ha 50 a 10 ca ;
- IV) Une parcelle de terre à usage de jardin, cadastrée section C lieudit ORTO Al OLMO N°530 pour 01 a 39 ca à prendre dans 02 a 77 ca (Bien non délimité) ;
- V) LA MOITIE INDIVISE (1/2) d'une parcelle de terre, cadastrée section B lieudit AJA ALLA CORTA N°1112 pour 02 ha 01 a 65 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : pmcv.porticcio@notaires.fr

Pour avis Maître Joseph MELGRANI